

Flash
Conseil APF de Département 41
Mai 2017



Représentante : Monique LEBRETON
Suppléante : Elisabeth GAILLARD
Membres : Claudine BROUSSE, Willy FREMONT, Estelle LAUBERT, Jean LEBRETON et
Christophe ZUCCHETTI

Retour de Représentations/Commissions

CA CIAS Vendôme : Monique confirme qu'elle-même ainsi que S Rochereau ont déjà été à plusieurs réunions. Les subventions ont été accordées. Le CIAS se construit petit à petit sur ce nouveau périmètre.

CCAS de Lunay : le CCAS intègre le CIAS des Pays Vendômois.

Conseil APF Région Centre : des formations au choix sont proposées au Conseil APF 41 :

- réseaux sociaux,
- connaissance du secteur médico-social,
- représentations handicap dans toutes les instances,
- prise de parole,
- relations avec la presse,
- connaître l'histoire APF pour penser à l'avenir,
- globalisation des transmissions (retour de représentation...).

COMEX : nouvelle carte mobilité inclusion, d'ici juillet possibilité d'avoir la carte. Si l'on souhaite un deuxième exemplaire elle sera payante (9€/10 ans).

Nouvelles demandes :

UDAF : Claudine est reconduite pour cette représentation.

Autres questions, remarques, commentaires

AG de Territoire APF 2017 : les groupes et les adhérents seront invités à participer activement aux présentations sur panneau. Une visite en train de la réserve de Beauharnais à Autrèche sera proposée aux personnes intéressées.

Interpellation des candidats lorsqu'ils seront élus : solliciter dès la prise de fonction pour des rendez-vous à la rentrée.

Interpellation des Communautés de Communes du 41 : le deuxième courrier de relance au sujet des obligations pour l'accessibilité est signé par Monique afin de pousser les communes et communautés de communes à rendre leurs espaces accessibles. Ce courrier est envoyé à toutes les communautés de communes sauf Agglopolys qui en 2016 avait répondu à notre premier courrier et à nos questionnements.